

## SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ

### 1.1 Identificateur du produit

Nom commercial : CheckMate<sup>®</sup> CM-XL

Forme du produit : mélange

Identifiant unique de la formule (UFI) : 49AA-G17C-H00Q-VWE5

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou mélange et utilisations

Utilisations concernées : CheckMate<sup>®</sup> CM-XL est un produit phytopharmaceutique à base de phéromones pour la confusion sexuelle du carpocapsa (*Cydia pomonella*) dans les cultures de fruits à pépins et de noix. Produit phytopharmaceutique en distributeur (formulation VP) pour usage professionnel uniquement. Utilisable en Agriculture Biologique.

Utilisations déconseillées : Utilisations non mentionnées sur l'étiquette.

Raisons de l'utilisation déconseillée : Produit à usage agricole uniquement, toute autre utilisation est déconseillée.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Suterra Europe Biocontrol S.L.

Plaza de América 2, Planta 9

46004 Valencia

Tel.: +34 96 395 67 43

E-mail: [sds@suterra.com](mailto:sds@suterra.com)

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Appeler le 112 ou le 15 ou le Centre Anti-Poison le plus proche, ou le n° Orfila : 01 45 42 59 59 (24h)

## SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1 Classification du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Irritation cutanée, Cat. 2, H315

Dangers pour le milieu aquatique - Danger aigu, catégorie 1, H400

### 2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogramme SGH et Mention d'avertissement



**Attention**

Mention de danger

H315: Provoque une irritation cutanée.

H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.

Conseil de prudence

P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation

P280: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux

P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau

P332+P313: En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

Version 9

Date d'établissement: 22.03.2023

[www.suterra.com](http://www.suterra.com)

Page 1 sur 8

**Suterra<sup>®</sup>**

SP1: Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

EUH401: RESPECTEZ LES INSTRUCTIONS D'UTILISATION POUR EVITER LES RISQUES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ENVIRONNEMENT

## 2.3 Autres dangers

Le mélange ne répond pas aux critères de PBT ou vPvB conformément à l'annexe XIII du Règlement n° 1907/2006/CE. Les substances contenues dans le produit ne répondent pas aux critères d'identification des perturbateurs endocriniens.

## SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1 Substances

Sans objet. Le produit n'est pas une substance ou une nanoforme.

### 3.2 Mélanges

Nom chimique	CAS n° EINECS n° enregistrement REACH n°	Contenu (% p/p)	Classification* (Reg. 1272/2008)	SCL, M-factor, ATE
(E,E)-8,10-Dodecadien-1-ol	33956-49-9 251-761-2 Non soumis à l'enregistrement	17.54	Irritant pour la peau 2, H315 Sensibilisation cutanée 1B, H317 Irritation oculaire 2, H319 STOT-SE 3, H336 Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, H400	-
Dodecanol	112-53-8 203-982-0 Non soumis à l'enregistrement	1-5	Irritation oculaire 2, H319 Dangereux pour le milieu aquatique - Danger aigu, H400 Dangereux pour le milieu aquatique - Danger chronique 1, H410	-
Butylated hydroxytoluene (BHT)	128-37-0 204-881-4 Non soumis à l'enregistrement	0-1	Dangereux pour le milieu aquatique - Danger chronique 1, H410	M(Chronic)=1

\* Libellé complet des indications de danger et des phrases de risque: voir section 16.

## SECTION 4: PREMIERS SECOURS

### 4.1 Description des premiers secours

Contact avec les yeux: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Contact avec la peau: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver la peau immédiatement y abondamment avec de l'eau et du savon pendant 15-20 minutes. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.

Inhalation: EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

Ingestion: EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Version 9

Date d'établissement: 22.03.2023

[www.suterra.com](http://www.suterra.com)

Page 2 sur 8



## 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En raison du type de formulation, l'absence de symptômes ou d'effets, aigus ou retardés, sont attendus.

## 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

## SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : eau, poudre sèche ou du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxydes de carbone formés lorsque le produit est brûlé.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Evacuer tout le personnel qui n'est pas nécessaire de la zone affectée. Utiliser les procédures standards pour lutter contre le feu.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Maintenir loin des sources d'eau et des égouts. En cas de déversement dans l'eau, éviter que le produit ne soit entraîné vers les canalisations et les eaux courantes.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir dispersion. Utiliser un matériau absorbant et éliminer dans un conteneur propre.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Consulter les sections 8 et 13.

## SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Lisez attentivement l'étiquette avant toute manipulation/utilisation. Équipement de protection : consulter la section 8 si les conditions d'exposition le justifient. Les précautions usuelles de manipulation des produits chimiques doivent être appliquées. Ne pas manger, ne pas boire ou fumer pendant l'utilisation.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocké dans le récipient d'origine, dans un endroit sec et frais et bien ventilé. À protéger contre les rayons solaires. Protéger du gel. Conserver hors de la portée des enfants.

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

CheckMate<sup>®</sup> CM-XL est un produit phytopharmaceutique à base de phéromones pour la confusion sexuelle du carpocapsa (*Cydia pomonella*) dans les cultures de fruits à pépins et de noix. Produit phytopharmaceutique en distributeur (formulation VP) pour usage professionnel uniquement. Utilisable en Agriculture Biologique.

## SECTION 8: CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 Paramètres de contrôle

Aucune limite d'exposition n'a été déterminée. Autres effets sur la santé : pas d'effet secondaire connu.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

Les informations ci-dessous sont basées sur une information générale et dans des conditions normales d'utilisation. Nous conseillons l'aide spécialisée d'un professionnel qualifié lors de conditions et d'utilisations spécifiques ou non habituelles.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (utilisateur professionnel)

Protection des yeux/du visage: Eviter le contact avec les yeux.

Protection des mains: Porter des gants en caoutchouc ou en pvc pour l'ouverture des emballages et pendant l'application du produit.

Protection de la peau: Eviter le contact avec la peau. Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire: Ne pas respirer les vapeurs. Aucune protection respiratoire n'est recommandée dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Éviter tout déversement dans l'environnement. Ne pas réutiliser les récipients vides. Les restes de produits phytosanitaires doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour d déchets spéciaux ou dans les points de vente des dits produits. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

## SECTION 9: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- |   |                                 |
|---|---------------------------------|
| a) Aspect:  | Diffuseur solide plastique.     |
| b) Odeur:   | Douce, odeur de fruit           |
| c) Seuil olfactif:  | Non détermine pour el produit.  |
| d) pH:  | Non applicable pour el produit. |
| e) Point de fusion/point de congélation:                                      | Non applicable pour el produit. |
| f) Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:                     | Non applicable pour el produit. |
| g) Point d'éclair:  | Non déterminé pour le produit.  |
| h) Taux d'évaporation:  | Non déterminé pour le produit.  |
| i) Inflammabilité (solide/gaz) :  | Non applicable pour el produit. |
| j) Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité: | Non disponible.                 |
| k) Pression de vapeur:  | Non applicable pour el produit. |
| l) Densité de vapeur:   | Non applicable pour el produit. |
| m) Densité relative:  | Non applicable pour el produit. |
| n) Solubilité(s):   | Non applicable pour el produit. |
| o) Coefficient de partage: n-octanol/eau:                                     | Non applicable pour el produit. |
| p) Température d'auto-inflammabilité:   | Non déterminé pour le produit.  |
| q) Température de décomposition:  | Non déterminé pour le produit.  |
| r) Viscosité:   | Non applicable pour el produit. |

Version 9

Date d'établissement: 22.03.2023

[www.suterra.com](http://www.suterra.com)

Page 4 sur 8

The logo for Suterra, featuring the brand name in a bold, italicized sans-serif font with a registered trademark symbol. Below the text is a stylized green swoosh that curves under the letters.

- s) Propriétés explosives: Non applicable pour el produit.  
t) Propriétés comburantes: Non applicable pour el produit.

## 9.2 Autres informations

En raison du type de formulation, aucune autre information n'est pertinente.

## SECTION 10: STABILITE ET REACTIVITE

### 10.1 Réactivité

Aucun pour el produit. dans les conditions indiquées sur l'étiquette.

### 10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions de température et de pression normale de stockage dans le récipient d'origine.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucun pour el produit.

### 10.4 Conditions à éviter

Protéger de la chaleur et des rayons UV. Eviter le contact avec étincelles ou flammes nues.

### 10.5 Matières incompatibles

Ne conserver que dans l'emballage d'origine.

### 10.6 Produits de décompositions dangereux

Produit des oxydes de charbon en brûlant. Ne produit pas de polymérisation dangereuse.

## SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008:

Le produit fini n'a pas été testé. La toxicité de la préparation est déterminée par la toxicité de substances contenues en le produit. Les données présentées dans cette section se réfèrent donc aux substances :

#### a) Toxicité aiguë

LD <sub>50</sub> Oral (rat):	> 5000 mg/kg pc
LD <sub>50</sub> Cutanée (lapin):	> 2000 mg/kg pc
LC <sub>50</sub> Inhalation (rat):	> 3.24 mg/l air

#### b) Irritation

Irritation des yeux:	Irritant
Irritation de la peau:	Irritant

c) Corrosivité: Non corrosif

#### d) Sensibilisation

Sensibilisation de la peau: Sensibilisant

e) Toxicité à doses répétées: Le produit ne contient aucun composant classé comme toxique à dose répétée.

f) Cancérogénicité: Le produit ne contient aucun composant classé comme cancérigène.

g) Mutagénicité: Le produit ne contient aucun composant classé comme génotoxique ou mutagène.

h) Toxicité pour la reproduction: Le produit ne contient aucun composant classé comme toxique pour la reproduction.

Version 9

Date d'établissement: 22.03.2023

[www.suterra.com](http://www.suterra.com)

Page 5 sur 8



## 11.2 Informations sur d'autres dangers

### 11.2.1 Propriétés de perturbation endocrinienne

Comme indiqué à la section 2.3, les substances contenues dans le produit n'ont pas d'effets néfastes sur la santé dus à des propriétés de perturbation endocrinienne.

### 11.2.2 Autres informations

Aucune autre information n'est disponible.

## SECTION 12: INFORMATIONS ECOLOGIQUES

### 12.1 Toxicité

Le produit fini n'a pas été testé. La toxicité de la préparation est déterminée par la toxicité de substances contenues en le produit. Les données présentées dans cette section se réfèrent donc aux substances :

LC <sub>50</sub> 96 h, poisson ( <i>Oncorhynchus mykiss</i> ):	> 0.685 mg/l
EC <sub>50</sub> 48 h, crustacés ( <i>Daphnia magna</i> ):	0.3 mg/l
ErC <sub>50</sub> , 72 h (static), ( <i>Scenedesmus subspicatus</i> ):	0.221 mg/l
LD <sub>50</sub> 48 h oiseaux ( <i>Colinus Virginianus</i> ):	> 2050 mg/kg
LD <sub>50</sub> terrestrial vertebrates:	> 5000 mg/kg
Toxicité abeilles :	
Toxicité orale aiguë:	> 85 µg/abeille
Toxicité dermique aiguë:	> 203.3 µg/abeille

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Le produit doit être recueilli à la fin de la campagne de lutte.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information; exposition improbable.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information ; exposition improbable.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le mélange ne répond pas aux critères PBT ou vPvB conformément à l'annexe XIII du règlement n° 1907/2006/CE.

### 12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce mélange ne contient pas de substances ayant des propriétés perturbatrices endocriniennes pour les organismes non ciblés, car elles ne remplissent pas les critères de la section B du règlement (UE) n° 2017/2100.

### 12.6 Autres effets néfastes

Aucun effet indésirable ou danger connu.

## SECTION 13: CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Les méthodes de gestion des déchets doivent être évaluées au cas par cas, en fonction de la composition des déchets eux-mêmes, conformément aux dispositions de la législation européenne et nationale en vigueur.

<b>Produit:</b>	Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Interdiction de réutiliser les emballages vides. Éliminer les emballages vides via les collectes organisées par des distributeurs partenaires autorisés.
<b>Emballages:</b>	Ne pas réutiliser les récipients vides. Éliminer les emballages vides via les collectes organisées par des distributeurs partenaires autorisés.

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### ADR / RID / ADN

<b>14.1 Numéro de l'ONU</b>	3077
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b>	SUBSTANCES DANGEREUSES POUR L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, ((E,E)-8,10-dodécadiène-1-ol, dodécanol et Butylated hydroxytoluene)
<b>14.3 Classe (s) de danger pour le transport</b>	9
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	III
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>	OUI

Application disposition spéciale 375.

### IMDG

<b>14.1 Numéro de l'ONU</b>	3077
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b>	SUBSTANCES DANGEREUSES POUR L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, ((E,E)-8,10-dodécadiène-1-ol, dodécanol et Butylated hydroxytoluene)
<b>14.3 Classe (s) de danger pour le transport</b>	9
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	III
<b>14.5 Polluant marin</b>	OUI

Quantités limitées: LQ-5Kg

### IATA

<b>14.1 Numéro de l'ONU</b>	3077
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b>	SUBSTANCES DANGEREUSES POUR L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, ((E,E)-8,10-dodécadiène-1-ol, dodécanol et Butylated hydroxytoluene)
<b>14.3 Classe (s) de danger pour le transport:</b>	9
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	III
<b>14.5 Dangers pour l'environnement:</b>	OUI

Application disposition spéciale A197.

### **14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur**

Voir les sections 6-8 de cette fiche de données de sécurité.

### **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Pas de transport en vrac conformément au Code IBC.

## SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Produit évalué conformément au Règlement no. 1107/2009/CE. Produit autorisé avec n° d'AMM 2100036 du 01/03/2010.

### **15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Les substances actives dans le mélange sont considérées comme étant enregistrées sous REACH, conformément aux dispositions de l'article 15 du règlement (CE) no. 1907/2006.

Version 9

Date d'établissement: 22.03.2023

[www.suterra.com](http://www.suterra.com)

Page 7 sur 8



## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Version 9: Révision complète et mise à jour de la fiche de données de sécurité conformément au règlement (UE) 2020/878.

Libellé des indications de danger et des phrases de risque mentionnées à la section 3:

- H315 Provoque une irritation cutanée
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) 878/2020 et au règlement (CE) 1272/2008 (CLP).

Les renseignements figurant sur cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances scientifiques et techniques relatives au produit à la date de cette mise à jour. Cette fiche ne représente pas une garantie sur les propriétés du produit. Elle ne dispense pas l'utilisateur de se conformer à l'ensemble des textes réglementant son activité. Il incombe aux destinataires de la présente FDS de s'assurer que les informations qu'elle contient ont été correctement lues et comprises par toutes les personnes amenées à utiliser, manipuler, éliminer ou entrer en contact avec le produit.